

BUT Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

UFR/Institut :

UPEC – IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud)

Type de diplôme :

BUT

Niveau(x) de recrutement :

Bac

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) de formation :

Campus de Sénart

Durée des études :

3 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation en alternance

Site web de la formation :

<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

Présentation de la formation

Le département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT Sénart Fontainebleau forme des techniciens supérieurs dans les domaines des nouvelles technologies (robotique, domotique, énergie renouvelable, véhicules électriques, systèmes mobiles communicants, informatique, automatismes, etc...).

Avec un programme scientifique et technique qui s'adapte en permanence à l'évolution des nouvelles technologies et une pratique pédagogique innovante, nos étudiant.e.s ont la possibilité d'acquies un diplôme unanimement reconnu aussi bien dans le milieu professionnel que dans le milieu universitaire.

Compétence(s) visée(s)

Au-delà de ses compétences techniques, le titulaire du BUT est amené à évoluer dans un environnement ouvert où la communication est essentielle à la réalisation de son travail. Il est par conséquent capable de rédiger et d'interpréter des documents professionnels, ainsi que de communiquer avec son environnement.

Le titulaire du BUT est capable de :

- Appréhender un projet dans sa globalité ;
- Examiner les conditions de faisabilité technico-économique ;
- Respecter un cahier des charges, avec les délais et les contraintes économiques et environnementales associées ;
- Prendre en compte les réglementations et les normes en vigueur, ainsi que l'environnement technique, la qualité, l'hygiène et la sécurité ;
- Travailler en équipe projet, capacité à collaborer et à gérer son temps, travail en autonomie.

Poursuites d'études

Possibilité à la sortie BUT en 180 ECTS de poursuivre en Master et en écoles d'ingénieurs (CENTRALE LYON, EI-CNAM, ENSAM, ENSEA, ENS Paris-Saclay, ESIEE Paris, ICAM, INSA, Grenoble INP Phelma, Supélec, Télécom Paris, UTC, UTBM, UTT, etc).

Débouchés professionnels

Accès à tous les métiers touchant le génie électrique et l'informatique industrielle dans les secteurs d'activités comme l'industrie électrique et électronique, la production et le transport d'énergie, les télécommunications, les technologies de l'information et de la communication, l'aéronautique et la défense, les transports et l'automobile, la robotique (exemples de métiers : Ingénierie de production, Chargé d'affaires en bureau d'études, Dessinateur-concepteur en bureau d'études, Informaticien ou informaticien industriel, Technicien de maintenance, etc).

Environnement de recherche

L'équipe pédagogique du département est constituée pour moitié par des enseignants-chercheurs du LISSI (Laboratoire Images,

Organisation de la formation

3 parcours proposés :

- Automatismes et Informatique Industrielle (AII)
- Électricité et Maîtrise d'Énergie (EME)
- Électronique et Systèmes Embarqués (ESE)

Types de formations proposées :

Formation initiale classique

- 2 000 heures sur 6 semestres de septembre à fin juin

Formation en alternance

- 25 % des étudiants de 2^{ème} année choisissent de suivre leur formation en apprentissage en entreprise (4 semaines en entreprise et 4 semaines à l'IUT).

Stage / Alternance

Les étudiants doivent effectuer un stage d'une durée minimale de 10 semaines durant le semestre 4.

La formation est aussi proposée en alternance en deuxième année (S3 et S4), alternance de 5 semaines entre l'IUT et l'entreprise avec une période de 10 semaines en entreprise à la fin de la formation.

Possibilité de faire le stage à l'étranger ou faire le semestre 3 dans un CÉGEP au Québec.

Contrôle des connaissances

L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. La présence des étudiants est obligatoire sur l'ensemble des enseignements.

L'évaluation suit le modèle du contrôle continu par le biais d'évaluation en TD, de devoirs surveillés, de travaux pratiques, de contrôles TP, soutenance, rapports etc..

Les semestres sont validés de droit si la moyenne du semestre est supérieure à 10/20 avec des moyennes d'unité d'enseignement supérieures ou est égale ou supérieure à 8/20. Des mécanismes de compensation entre semestres sont prévus. L'étudiant obtient son diplôme s'il valide les quatre semestres.

Calendrier pédagogique

En formation initiale, les cours débutent en septembre et finissent en juin ou en août pour les apprentis en alternance.

Modalités d'admission en formation initiale

- Candidature : www.parcoursup.fr
- Bac
- Intégration en S2, S3, S4 ou S5 après réorientation (prépa scientifique, L1, L2, BUT1, BUT2...)
- Dossier + Entretien

Modalités d'admission en formation continue

Cette modalité n'existe pas.

Modalités d'admission en formation par alternance

- Candidature : www.parcoursup.fr
- Bac
- Intégration en S2, S3, S4 ou S5 après réorientation (prépa scientifique, L1, L2, BUT1, BUT2...)
- Dossier + Entretien

Candidature

L'admission en première année se fait majoritairement via les procédures Parcoursup et CampusFrance.

Partenariats

- EDF
- Alpha CIM
- WAGO
- PHENIX CONTACT
- SNCF
- Groupe ADP
- Schneider Electric

Responsables pédagogiques

Abdenasser CHEBIRA, Chef du département Génie Électrique et Informatique Industrielle

Scolarité

Bureau B002
Bâtiment B
36 rue Georges Charpak – 77 567 Lieusaint cedex
+33 (0)1 64 13 44 90
scolarite.iutsf@u-pec.fr

Secrétariat

Bureau A201
Bâtiment A
36 rue Georges Charpak – 77 567 Lieusaint cedex
+33 (0)1 64 13 44 85
but.geii@iutsf.org

